

RAPPORT D'ORIENTATIONS

ANNÉES 2018-2020



SOMMAIRE

INTRODUCTION
5

I
FAIRE VIVRE
LE RESEAU
6

1. ACCOMPAGNER LES GROUPES EN AMAP
7
2. ACCOMPAGNER LES FERMES EN AMAP
10
3. ACCOMPAGNER LES PARTENARIATS
16

II
FAIRE ENTENDRE
LE RESEAU
20

1. FAIRE MOUVEMENT
21
2. COMMUNIQUER
24
3. PESER
25



INTRODUCTION

A l'automne 2017 ont eu lieu des réunions InterAMAP qui ont permis de recueillir les idées et les envies des membres du Réseau sur le territoire. Par la suite, les membres du collectif et les salarié-e-s, en considérant les orientations 2016-2017, les ont consolidées.

Le rapport d'orientation tente de synthétiser et rendre compte le plus fidèlement possible de ces idées qui émergent et qui convergent, et reflète la volonté et l'énergie présentes sur le territoire francilien. Dans cette synthèse, il a fallu faire des choix, pour indiquer des priorités. Le résultat brut des données récoltées est disponible sur le site du Réseau AMAP IdF. Vous pourrez y retrouver certaines idées qui n'ont pas forcément été retenues pour les 3 années à venir, mais qui nourriront les orientations et contribueront sûrement à écrire les prochaines, en 2020 !

Ce qui ressort de ces temps d'échange et des réflexions menées, c'est une volonté réaffirmée de faire que ce Réseau soit plus incarné, plus vivant, plus présent sur le territoire régional, et au sein de l'espace public. Les grands chantiers que nous proposons pour les trois années à venir s'organisent en deux volets: **Faire vivre le Réseau**, pour qu'il soit solide, fiable, pérenne et centré sur la mise en œuvre concrète de ses missions, et **Faire entendre le Réseau**, pour qu'il puisse peser de tout son poids dans les débats, dans les instances, et diffuser l'esprit de ses missions au sein des consciences.



I FAIRE VIVRE LE RESEAU

Faire vivre le Réseau, c'est faire en sorte que tous ses acteurs prennent une part active à la réalisation de ses missions, qu'ils-elles se sentent à la fois concerné-e-s et motivé-e-s, grâce à un accompagnement solide, vivant, énergétique et présent.

1. ACCOMPAGNER LES GROUPES EN AMAP

A. Les groupes qui se créent

Depuis sa création, le Réseau AMAP IdF accompagne les créations de groupes en AMAP. Environ 15 groupes en AMAP se créent chaque année en Île-de-France et le Réseau AMAP souhaite continuer à soutenir ces créations à travers :

- **Les soirées créateurs d'AMAP, porte d'entrée dans le mouvement des AMAP**

Le Réseau AMAP IdF continuera à organiser tous les trimestres des soirées créateurs d'AMAP qui constituent une première phase d'accueil indispensable à toute création de groupe en AMAP. Ces soirées permettent de rencontrer les potentiel-le-s futur-e-s créateur-ric-e-s d'AMAP, de cibler leurs besoins et de les orienter au mieux dans la suite de leur projet. Cette formation alliant apports théoriques, échanges pratiques et retours d'expériences continuera à s'étoffer ces prochaines

années. Elle a vocation à constituer la porte d'entrée incontournable pour créer son groupe dans le respect de la Charte.

Pour accompagner l'accueil des nouveaux groupes, le Réseau finalisera la réalisation d'un Kit Créateur d'AMAP, et pourra imaginer d'autres outils à partager, pour que les futurs groupes s'en emparent et se les approprient.

- **Un accompagnement individuel adapté à chaque projet**

Chaque créateur-ric-e d'AMAP porte un projet qui lui est propre. C'est pourquoi, pour s'adapter au mieux aux spécificités de chacun des groupes en devenir, le Réseau AMAP IdF souhaite accompagner individuellement chacun des projets de création d'AMAP.

Pour consolider cet accompagnement, le Réseau AMAP IdF mettra en place :

1. Un réseau d'ambassadeur-ric-e-s sur le territoire qui pourront répondre aux questions diverses et variées des créateur-ric-e-s d'AMAP, participer à leurs assemblées générales constitutives, en bref, les « parrainer » tout au long de leur projet.

Au vu du nombre important de demandes, il apparaît judicieux de pouvoir s'appuyer sur des amapien-ne-s ressources pour répondre aux demandes des

créateur·rice·s. Cette mise en lien entre créateur·rice·s et amapien·ne·s expérimenté·e·s se fera selon les localités géographiques de chacun·e pour encourager encore davantage les échanges locaux sur les territoires.

2. Un outil efficace de mise en relation des groupes et des fermes.

La phase essentielle dans la création de tout groupe en AMAP est celle de la recherche d'une ferme pour constituer un partenariat solide et pérenne. Le Réseau réfléchira en 2018 aux modalités de mise en relation, aujourd'hui facilitée par un questionnaire rempli par les deux acteurs – groupe et ferme. Cette mise en relation se fera en lien encore plus étroit avec le pôle ABIOSOL et la couveuse d'activité Les Champs des Possibles.

B. Les groupes qui existent :

Qu'ils aient quelques mois ou 10 années d'existence, les groupes en AMAP inventent, créent et testent de nouvelles pratiques, s'interrogent sur leurs façons d'animer leur groupe ou leur partenariat. Chaque groupe en AMAP est unique par son fonctionnement et par les gens qui la composent, et évolue au contact des différents échanges qu'il peut y avoir entre ses amapien·ne·s membres, avec leur(s) paysan·ne(s) mais aussi en lien avec d'autres groupes du territoire.

Le Réseau AMAP IdF veut favoriser ce terreau d'échanges et d'apprentissages en proposant d'une part une offre de formations collectives basées sur les besoins des groupes, d'autre part en capitalisant et mutualisant les bonnes pratiques de tous les groupes en AMAP.

● Formations

Plusieurs formations sont déjà proposées à l'ensemble des amapien·ne·s et, fortes de leur succès, celles-ci seront de nouveau proposées ces prochaines années :

- Formations générales sur l'agriculture sur des demi-journées pour s'ouvrir au monde agricole de manière globale (PAC, foncier, types d'agriculture).
- Formation « Animer mon partenariat AMAP » sur 2 jours, permettant de se questionner et d'échanger sur la vie de son groupe en AMAP, des liens entre ses amapien·ne·s puis des liens avec son/ses paysan·ne(s) partenaire(s) dans le cadre de la Charte des AMAP. Son format pourra être retravaillé en lien avec les besoins des groupes.
- Formation « animation de réunion » sur 3 soirées pour avoir des clés et être plus à l'aise pour mener ses réunions dans son groupe en AMAP.

- Formation « devenir ambassadeur·rice du mouvement des AMAP », sur une demi-journée, afin de disposer d'un réseau de relais territoriaux (cf. ci-dessus).

Ces formations ont vocation à être organisées sur le territoire entier, et non plus seulement dans les locaux du Réseau. Cette décentralisation permettra d'aller à la rencontre des groupes et discuter de leur implantation dans un territoire et dans une vie locale.



Déambulation entre paysan·ne·s et amapien·ne·s sur le thème "Toutes les questions que je n'ai jamais osé poser à mon paysan"

● Les adhérent·e·s relais pour mieux connaître et être mieux connus des groupes

Le Réseau a besoin de pouvoir s'appuyer sur des relais solides au sein des groupes en AMAP du territoire, pour diffuser l'information, mobiliser sur les grands temps régionaux, et faire vivre le mouvement. En 2017, le kit adhérents relais a été élaboré, il est désormais à diffuser. L'évolution de la base de données pour une meilleure mise à jour des données des groupes et une meilleure diffusion de l'information doit permettre d'aller vers un réseau d'adhérent·e·s relais efficace et solide.

Par ailleurs, le Réseau a pour objectif d'être toujours plus présent sur les territoires - à travers l'équipe salariée, les administrateur·rice·s, les adhérent·e·s relais et les ambassadeur·rice·s. La participation à des AG ou à des distributions pourra favoriser ce lien.

● Voyage d'étude pour amapien·ne·s

Parce que la connaissance du Réseau et des pratiques en AMAP nourrit la réflexion globale, pour fédérer les groupes et impulser une dynamique régionale, le Réseau souhaite organiser un voyage d'étude à destination des amapien·ne·s membres du Réseau, qui permettrait d'aller visiter des fermes en agriculture citoyenne, comprendre et découvrir d'autres types de partenariat.

2. ACCOMPAGNER LES FERMES EN AMAP

A. Les fermes qui se créent :

Les nouveaux-elles aspirant-e-s paysan-ne-s sont de plus en plus nombreux-ses en Île-de-France.

Une grande majorité de ces porteur-euse-s de projet n'étant pas issu-e-s du monde agricole, la construction et la mise en œuvre de leur projet d'installation nécessite davantage de temps en particulier pour se former et acquérir les savoir-faire pratiques du métier, pour mobiliser les financements nécessaires pour leur future exploitation, et pour accéder au foncier. De plus, beaucoup de porteur-euse-s de projet souhaitent s'installer progressivement dans le but de sécuriser économiquement leur modèle. Il faut donc compter environ 3 ans en moyenne pour passer du stade de l'idée à l'installation effective d'un-e porteur-euse de projet.

Le Réseau des AMAP propose un accompagnement de plus en plus complet à ces futur-e-s paysan-ne-s.

Ce travail est effectué, depuis 2009, au sein du Pôle Abiosol, pôle d'accompagnement des projets agricoles biologiques et solidaires en Île-de-France, qui inclut trois autres structures : la couveuse d'activités

agricoles et rurales Les Champs des Possibles, Terre de Liens Île-de-France, et le Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB) d'Île-de-France. La naissance fin 2017 d'une AFOCG (Association de Formation Collective à la Gestion) viendra renforcer l'accompagnement économique de ces porteur-euse-s de projet. Ce rapprochement entre les structures de l'agriculture citoyenne francilienne a notamment permis en 2017 d'embaucher une salariée pour gérer le Primo Accueil des porteur-euse-s de projet au nom d'Abiosol. L'objectif est de parvenir à traiter les demandes croissantes de ces néo-paysan-ne-s et de pouvoir les orienter sur un parcours de formation adapté, porté par les salarié-e-s des structures composant Abiosol.



L'offre du pôle Abiosol aux porteur-euse-s de projet en bref :

- **Primo accueil** (échanges avec une salariée dédiée dès le stade de l'idée)
- **Réunion d'accueil** pour les porteur-euse-s de projet (tous les 15 jours)
- **Formation « De l'idée au projet »** (10 jours non consécutifs visant à

préciser les contours techniques, sociaux et économiques du projet)

- **Parcours « Paysan Demain »** (immersion d'un mois et demi sur 3 à 4 fermes de la région)
- **Cafés installation** (échanges entre futur-e-s paysan-ne-s sur un thème avec des intervenant-e-s)
- Accès aux **formations** proposées par les structures du pôle ABIOSOL (enjeux techniques, économiques, sociaux, environnementaux pour les fermes en agriculture citoyenne...)
- **Accompagnement individuel** par les salarié-e-s des structures du pôle ABIOSOL

Depuis 2009, le pôle Abiosol a accompagné la création de plus de 90 fermes.

Ferme de maraîchage en AMAP en Seine-et-Marne, dont la création a été accompagnée par Abiosol

Ces nouvelles installations sont généralement viables techniquement et économiquement avec un taux de pérennité économique de 94 % après 5 ans ! Ces fermes n'ont donc rien à envier aux entreprises classiques créées dans la région. Le Réseau souhaite donc amplifier cette dynamique dans les années à venir.

A cette fin il désire mieux préciser les compétences qu'il amènera au sein du pôle ABIOSOL au-delà de l'accompagnement général à l'installation. Terre de Liens se focalise sur la question foncière, l'AFOCG sur l'accompagnement économique, les Champs des Possibles sur le test d'activité et le GAB sur les questions techniques et administratives.

Le Réseau AMAP IdF se propose de couvrir la mise en place de partenariats AMAP avec les citoyen-ne-s consommateur-trice-s, l'appui spécifique aux femmes paysannes et aux collectifs de paysan-ne-s ainsi que la préparation sociale au changement de vie.



● Paysan-ne oui, mais en AMAP

Le boom des installations de paysan-ne-s est directement lié à l'essor des groupes en AMAP dans la région. Il convient donc d'appuyer tout particulièrement les porteur-euse-s de projet dans l'apprentissage spécifique du métier de paysan-ne-s, en AMAP.

L'offre du Réseau sur ces questions comprend donc :

- La mise en relation avec des citoyen-ne-s-consommateur-trice-s souhaitant développer un nouveau partenariat avec une ferme
- Une aide à la rédaction de contrats et à la fixation des prix
- Une formation « Devenir paysan-ne en AMAP »
- Une formation « Être maraîcher-ère en AMAP » :
 - Itinéraires techniques des principaux légumes en maraîchage diversifié
 - Planning de production en AMAP
 - Faire ses plants soi-même
 - Utilisation des outils en maraîchage

● Plus de femmes paysannes

Une étude a été menée par le Réseau en 2017 sur les femmes paysannes en AMAP. Ce travail a permis de faire remonter plusieurs problématiques rencontrées spécifiquement par les paysannes. Elle a également fait des

recommandations concrètes pour intégrer les questions de genre dans les actions du réseau à destination des porteur-euse-s de projet et des paysan-ne-s installé-e-s.

Le Réseau proposera donc :

- L'organisation de cafés-installation à destination des porteuses de projet sur « Être femme et paysanne »
- L'organisation de plusieurs formations spécifiques, notamment sur les questions sociales et techniques
- Le lancement d'une réflexion pour faire évoluer le cadre juridique et politique de l'installation agricole afin qu'il soit plus propice aux installations féminines et à la protection sociale des femmes lors de la maternité



Noémie, éleveuse de chèvre en Seine-et-Marne, sur la ferme de Toussacq

● Vers des installations collectives

De plus en plus de porteur-euse-s de projet aspirent à créer ou à reprendre des fermes collectives. Les avantages du travail à plusieurs sont innombrables. Au-delà de la mutualisation du matériel et des savoir-faire, ces fermes permettent dans bien des cas un épanouissement humain grâce aux échanges entre les associé-e-s mais également en raison du fait que les individus parviennent généralement plus rapidement à trouver un équilibre sain entre vie privée et vie professionnelle lorsque les paysan-ne-s sont nombreux-ses sur la ferme. Toutefois ces avantages ne peuvent pleinement s'exprimer que si les humains composant le collectif parviennent à travailler ensemble. Le travail à plusieurs ne se décrète pas. Il se construit. Le Réseau souhaite donc aider les futur-e-s paysan-ne-s à construire leurs capacités à travailler à plusieurs.

Le Réseau proposera donc :

- Des formations avec des structures spécialisées dans l'accompagnement des collectifs.
- L'organisation de rencontres avec des fermes collectives en Ile-de-France et ailleurs.
- La préparation de fiches spécifiques visant à outiller les paysan-ne-s travaillant en collectif.

● Se préparer au changement de vie et respecter son équilibre vie privée-vie professionnelle

Une installation en agriculture citoyenne, c'est bien souvent le rêve de toute une vie qui se concrétise. De nombreux jeunes ou moins jeunes sautent dans l'installation et s'épanouissent pleinement dans les premières années de leur nouvelle vie. Cette nouvelle vie entraîne toutefois des contraintes horaires et organisationnelles non négligeables pour les paysan-ne-s mais aussi pour leur famille. Il convient donc de ne pas négliger ces questions d'organisation au moment de la préparation à l'installation afin d'aider à la construction de modèles agricoles réellement émancipateurs et pleinement satisfaisants dans la durée pour le paysan-ne-s.

Le Réseau organisera donc :

- Des café-installations sur « l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle »
- Des cafés-installations à destination des futur-e-s conjoint-e-s de paysan-ne-s
- Des formations et temps d'échange sur l'organisation du temps et la gestion du stress

B. Les fermes qui existent :

Le travail du Réseau sur ces questions est relativement nouveau. Au départ focalisé sur l'appui aux porteur·euse·s de projet, le Réseau propose depuis 2016 un accompagnement à destination des fermes déjà en AMAP. Ces actions ont beaucoup évolué depuis leur lancement afin notamment de s'adapter aux demandes spécifiques exprimées par les paysan·ne·s du Réseau. L'objectif est que chacun·ne puisse trouver une forme d'accompagnement sur la question du partenariat AMAP mais également de plus en plus sur les questions sociales et d'organisation du travail.

● **Consolider les fermes en AMAP**

La diversité des fermes en AMAP de la région est absolument impressionnante. Tout varie d'une ferme à l'autre : les productions, mais aussi le nombre de personnes sur les fermes, le statut juridique, le rapport à la technique, le rapport aux amapien·ne·s, les rôles alloués aux hommes et aux femmes, l'intégration territoriale, l'organisation du travail... Ces différences méritent d'être mises en avant dans la mesure où elles représentent une grande richesse. Conscient·e·s des façons de faire des collègues, les paysan·ne·s en AMAP disposent de plus grandes possibilités pour faire évoluer leur ferme dans la direction qu'ils·elles souhaitent.

Il convient donc d'aider au partage d'expérience entre fermes.

Le Réseau cherchera à aller davantage au contact des paysan·ne·s en AMAP de la région. Des visites seront organisées sur les fermes dans le but de mieux cerner les différences d'approche chez les paysan·ne·s du Réseau. Ces visites seront suivies, dans certains cas, d'accompagnements individuels sur le partenariat AMAP ainsi que sur les questions sociales et d'organisation du travail.

Zoom sur les paysan·ne·s non maraîcher·e·s

Le système AMAP étant bien adapté au maraîchage, il conviendra d'échanger spécifiquement avec les éleveur·euse·s, arboriculteur·trice·s, céréalier·e·s, apiculteur·trice·s... afin de mieux comprendre l'organisation de leur production, le rapport à la commercialisation en AMAP, la préparation des contrats, la fixation des prix mais également le rapport aux aléas climatiques.

Zoom sur les femmes paysannes

Des échanges auront lieu avec les paysannes du réseau à travers la mise en place d'un groupe spécifique mais également lors de visites sur les fermes. La question du remplacement en cas de maternité sera aussi travaillée avec les paysannes du Réseau.



20 paysan·ne·s en AMAP en voyage d'études au Pays-Basque en novembre 2017

● **Favoriser les échanges de pratiques entre paysan·ne·s AMAP**

Le Réseau AMAP IdF poursuivra l'organisation de journées inter-paysan·ne·s visant à favoriser les échanges entre pairs à une échelle locale pour faire du lien entre paysan·ne·s et favoriser le travail en coopération : les paysan·ne·s reconnaissent la richesse d'échanger entre eux·elles mais pris·e·s par leur travail, ils·elles ne se donnent pas toujours les moyens pour le faire.

Les thèmes suivant pourront être abordés en journée Inter paysan·ne·s :

- Communiquer avec ses amapien·ne·s
- Fixer son prix en AMAP
- Les amapien·ne·s sur la ferme / comment s'absenter de la ferme
- Être paysan·ne·s en AMAP, stressant ou déstressant ?

● **Voyage d'étude pour paysan·ne·s**

Ce voyage d'étude vise à aller à la découverte de systèmes agricoles qui fonctionnent ailleurs. Depuis 2015, le réseau organise ces voyages d'étude à destination des paysan·ne·s. Ces moments sont riches d'enseignements et les paysan·ne·s reviennent gonflé·e·s d'énergie et d'idées pour faire évoluer leur ferme. Le Réseau AMAP IdF souhaite poursuivre l'organisation de tels voyages d'études dans les années à venir pour continuer à s'ouvrir à d'autres expériences et s'en inspirer.

Le Réseau mettra en place un programme de travail plus détaillé pour les prochains voyages avec notamment l'organisation d'ateliers de travail et de réflexion pendant le séjour.

3. ACCOMPAGNER LES PARTENARIATS

Le « partenariat » AMAP est le lieu de rencontre, le point de jonction entre le-a paysan-ne et le groupe en AMAP. Si le groupe et le-a paysan-ne sont chacun-e des personnes physiques et morales, auxquelles on peut proposer de renforcer leurs compétences, entre pairs, le « partenariat », lui, renvoie plutôt à la relation, et donc à la qualité du lien de communication, de coopération.

Accompagner les « partenariats » en cours, cela revient aussi à soutenir les « partenariats en difficulté » : une relation qui commence à tanguer, l'appui à un groupe en difficulté interne, l'interpellation des partenariats présentant une ou des pratiques manifestement problématiques.

L'accompagnement des partenariats passera donc par les axes suivants :

A. Éthique et Pratiques

- **La Commission Ethique et l'accompagnement des partenariats en difficulté:**

Composée d'administrateur-ice-s et de salarié-e-s, et initiée en 2017 la Commission Ethique (« Com Eth ») traitera les demandes émanant des groupes ou des fermes et interviendra sous forme de médiation ou

d'échanges à la demande. Elle a pour but de rappeler les fondamentaux de la charte. Que ce soit au niveau de l'accompagnement des nouveaux partenariats (poser les bonnes bases, etc.), l'accompagnement des partenariats en cours afin d'assurer leur pérennité (questionnements sur telle ou telle pratique, dérives, conflits) ou la construction collective de l'éthique (identification des « bonnes pratiques », expérimentation et créativité permanentes, etc.), c'est ensemble, paysan-ne-s en AMAP et amapien-ne-s, que nous devons être collectivement porteur-euse-s du souci d'améliorer constamment la qualité de nos pratiques et pérenniser notre modèle.

- **Cadre juridique et éthique des partenariats AMAP: Pérenniser et développer le modèle amap ?**

En partenariat avec le MIRAMAP, le Réseau aura à cœur pour les années qui viennent de remettre du lien entre le cadre éthique des AMAP (Charte), le cadre juridique et fiscal, et la réalité des partenariats afin de :

1. S'assurer de la pérennité du modèle AMAP en évitant de le mettre en danger - et avec lui tou-te-s les paysan-ne-s qui en vivent.
2. Réfléchir à son évolution au fil de l'eau pour s'adapter aux besoins des paysan-ne-s et des groupes. Cela se traduira notamment par un travail sur les contrats « hors-Maraîchage »,

en lien avec l'accompagnement des paysan-ne-s décrit un peu plus haut.

Comment consolider les partenariats entre les groupes en AMAP et d'autres paysan-ne-s partenaires : quel cadre éthique et juridique mettre en place pour ces autres contrats, comment envisager le partage de récolte, la solidarité en cas d'aléas sur ces productions, quelle conformité juridique des partenariats occasionnels ?

- **Pistes de réflexion**

D'autres pistes de réflexion seront à creuser, sous forme de groupe de travail, d'ateliers ou en InterAMAP, à l'échelle du Réseau AMAP IdF ou en lien avec le MIRAMAP et les autres réseaux régionaux :

- la question de l'accessibilité de l'AMAP aux foyers à ressources modestes, souvent pointée du doigt. Il s'agira à la fois de travailler sur l'image des AMAP et la déconnecter de l'image du coût des produits bio de manière générale, et d'autre part de réfléchir aux mécanismes qui pourraient permettre une meilleure accessibilité aux AMAP : paniers solidaires, tarification variable.

- la question des paiements en AMAP sera également étudiée. En 2016, un questionnaire sur l'avenir du chèque nous avait mobilisé-e-s. En 2017, c'était la refonte de la loi fiscalité et ses impacts éventuels sur la facturation des paysan-ne-s en AMAP. Bref, le cadre juridique vient sans cesse questionner le modèle éthique de la Charte des AMAP. 2018 et 2019 permettront d'anticiper d'autres problématiques à revenir en réfléchissant avec le MIRAMAP.

Dans le cadre notamment du développement du logiciel de gestion d'AMAP Clic'AMAP par le Réseau des AMAP Auvergne-Rhône-Alpes, la question du développement de possibilités de paiement en ligne, et plus largement la question des outils de gestion informatique à mettre au service des groupes.

B. Les échanges

● Les InterAMAP

Lieux de rencontre et d'échanges entre paysan·ne·s et amapien·ne·s, les interAMAP semblent essentiels à la vie du mouvement des AMAP dans la région : échanges de pratiques, projets collectifs, elles permettent de donner corps au Réseau sur les territoires. Mais afin de favoriser leur dynamisme, elles devront être davantage impliquées par le Réseau et permettre de porter sa parole et de l'incarner par la présence de représentant·e·s du Réseau : ambassadeur·rice·s, administrateur·rice·s et ou salarié·e·s.

Aujourd'hui, on dénombre une dizaine d'InterAMAP (dont deux récemment constituées) sur le territoire ; certaines étant plus ou moins actives. Afin de permettre de dynamiser ce maillage territorial, une attention particulière sera portée ces prochaines années à la relance des InterAMAP « vivotantes », voire inactives. Pour ce faire, le Réseau AMAP IdF souhaite encourager une co-animation des InterAMAP en favorisant la présence d'un·e représentant·e du Réseau, (ambassadeur·rice·s ou administrateur·rice·s). Ce dernier

pourra ainsi assurer l'animation dans l'attente que chaque InterAMAP fonctionne de manière autonome. La présence ponctuelle des salarié·e·s du réseau sera également renforcée en fonction des sujets abordés.

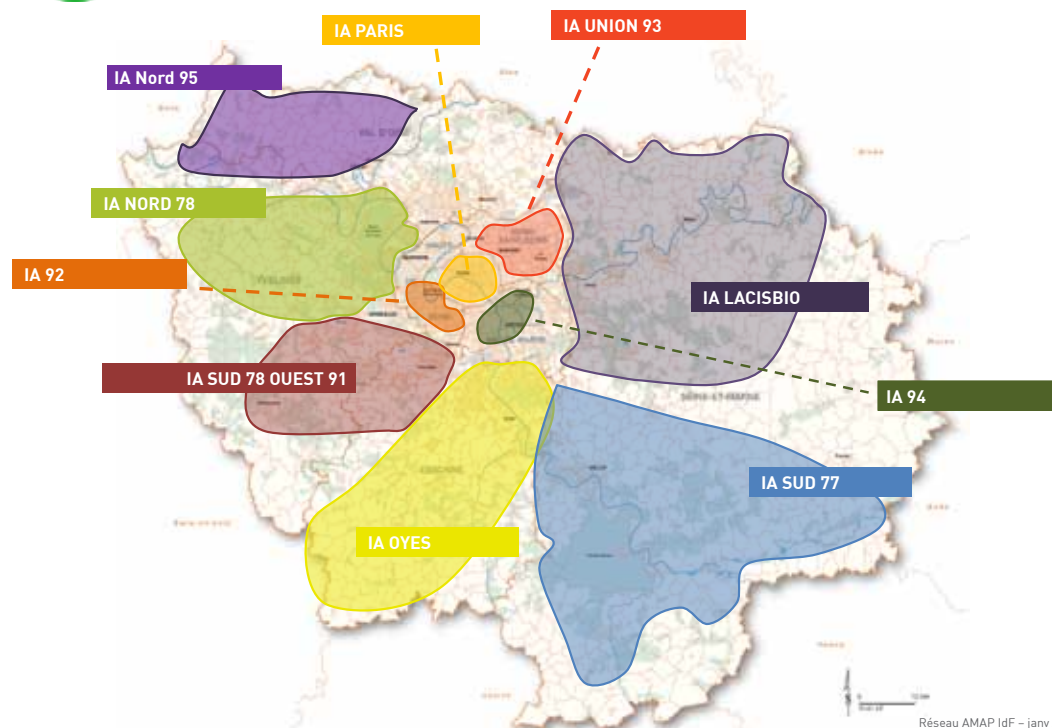
Les InterAMAP ont également vocation à se saisir des principales orientations et actions menées par le réseau. C'est à travers ces moments d'échanges et d'intelligence collective qu'il sera possible de construire ensemble les actions futures. La contribution des amapien·ne·s au sein des InterAMAP est indispensable pour avancer : la richesse des débats qui en émanent le prouve. Une présence plus importante des paysan·ne·s dans l'InterAMAP la plus proche de leur lieu de production est également un gage de dynamisation des débats.

Le chantier mené par le Réseau en 2017 pour faire un état des lieux de ces instances et leur utilité est à cet effet très opportun.

Les adhérent·e·s viennent compléter ce dispositif, en tant que courroie de transmission indispensable pour assurer une bonne diffusion des informations (formations, outils amélioration pratiques, etc.).



Les InterAMAP du Réseau AMAP IdF - Répartition territoriale en 2018




Réseau AMAP IdF - janv 2018

● Le groupe de travail "Gouvernance Partagée"

Le Réseau souhaite permettre aux amapien·ne·s d'être plus impliqué·e·s dans les groupes en AMAP pour être plus impliqué·e·s dans l'agriculture paysanne, pour mieux comprendre les enjeux agricoles et alimentaires. La gouvernance partagée distribue le pouvoir de manière explicite et visible à tou·te·s les adhérent·e·s, diffuse une culture démocratique à la fois conviviale et efficace. Il n'y a pas de recette, chaque groupe crée son propre cadre d'organisation collective.

Un groupe de travail "Gouvernance Partagée" ("GT Gouv") a été créé en 2017, à l'initiative d'un groupe d'amapien·ne·s emmené par une administratrice du Réseau. Il a entamé en 2017 une série d'ateliers apportant des outils théoriques sur la gouvernance partagée en AMAP et offrant un lieu d'échanges de pratiques entre groupes. Le Réseau souhaite poursuivre ce travail, et des nouvelles du GT Gouv seront données régulièrement dans la Lettre d'information du Réseau et sur le site du MIRAMAP.



II FAIRE ENTENDRE LE RESEAU

Faire entendre le Réseau, c'est faire en sorte de construire une parole puissante et solide pour promouvoir le modèle AMAP, et participer à l'invention d'un nouveau modèle agricole et alimentaire plus respectueux de l'humanité et de la planète. C'est donner l'envie et le pouvoir à chaque acteur du Réseau de changer les choses, au niveau local et régional, et par ricochet agir sur des enjeux à portée nationale voire supranationale.

1. FAIRE MOUVEMENT

A. Un Réseau accessible

● Site & Lettre d'info

Dans la continuité du travail effectué en 2017, le site internet évoluera régulièrement pour être plus accessible, toujours plus riche et avec une architecture efficace, permettant de s'adresser à tous les publics cibles : groupes en AMAP, paysan·ne·s en AMAP, citoyen·ne·s ou porteurs de projet d'installation.

La lettre d'info mensuelle devra constituer le rendez-vous d'information entre le Réseau et ses adhérent·e·s. Sa ligne éditoriale continuera à se préciser, et des rubriques phares prendront de l'importance : zoom sur les expériences innovantes au sein des groupes, bonnes pratiques,

météo des champs, portraits des membres paysan·ne·s, amapien·ne·s, mais aussi des salarié·e·s, etc. Et surtout, elle devra vivre à travers les yeux des adhérent·e·s et non pas seulement des salarié·e·s et administrateur·rice·s : cette lettre normalement ouverte à tou·te·s est aujourd'hui peu utilisée par les membres pour raconter leurs expériences, écrire le portrait de leur paysan.ne partenaire.

Le Réseau AMAP IdF souhaite « faire mouvement » ensemble, avec ses amapien·ne·s et paysan·ne·s membres et assurer une cohésion au sein de mouvement pour créer du lien. L'objectif est de faire en sorte que l'échelon régional ne soit pas déconnecté des groupes en AMAP et des paysan·ne·s.

Enfin, le Réseau participe à un projet inter-régional de création d'un Espace ressource collaboratif des expériences en AMAP : il sera une source précieuse d'informations et d'échanges pour tous les groupes et paysan·ne·s en AMAP.

● Fête

Afin de renforcer les échanges au sein du Réseau, de continuer à mieux se connaître, d'assurer une cohésion au sein du mouvement, il est important aussi de pouvoir organiser des moments de rencontre régionaux, des temps festifs entre amapien-ne-s et paysan-ne-s.

Ces prochaines années, le Réseau AMAP IdF, avec la mobilisation et l'implication du plus grand nombre d'amapien-ne-s et paysan-ne-s souhaite réfléchir en particulier à l'organisation d'un temps fort et fédérateur : la fête des AMAP ! Il s'agit

de développer le sentiment de faire partie du Mouvement des AMAP en favorisant des moments fédérateurs et conviviaux, sous la forme d'un rituel, reconnaissable et structurant, qui construit une histoire, dans la durée, et un engagement.

Après le succès encourageant des deux premières fêtes, le Réseau souhaite ainsi poursuivre cette dynamique. Outre son caractère festif et fédérateur, un tel moment apporte une aide certaine sur tous les chantiers : orientations, mobilisation, communication...

Séance de
Théâtre Forum
sur le thème de
la solidarité des
amapien-ne-s lors
de la Fête des
AMAP 2017



B. Un Réseau autonome

● Consolider le « Groupe de Travail Financement »

Monté en 2016 pour rechercher des solutions afin d'assurer l'avenir financier du Réseau, ce "GT Fi" a proposé et fait approuver à l'assemblée générale des membres une stratégie financière visant à limiter les subventions publiques à un maximum de 50% du budget total. Il a vocation à se consolider pour rendre possible cette autonomie financière du Réseau à l'horizon 2020.

● Renforcer l'adhésion au Réseau

Plus le Réseau aura d'adhérent-e-s, plus il sera entendu. Ainsi, un travail de fond sera mené pour augmenter le taux d'adhésion, en particulier des paysan-ne-s, en les fédérant, en les impliquant davantage, en incitant leurs amapien-ne-s à les faire adhérer, en allant les voir pour les accompagner en fonction de leurs besoins.

L'adhésion sera simplifiée avec le recours à des moyens digitaux (ex. : paiement en ligne).

C. Un Réseau puissant

● Ancré au sein du mouvement

Le Réseau AMAP IdF est un membre et partenaire privilégié du MIRAMAP, le Mouvement Inter-régional des AMAP. Fort de ses ressources salariées et bénévoles, et de sa

position stratégique pour faire entendre la voix du mouvement, le Réseau continuera à agir aux côtés du MIRAMAP pour défendre une agriculture citoyenne et paysanne.

Comme il l'a fait en 2017 avec le projet de BD, le Réseau participera également aux grands chantiers qui pourront être lancés à l'échelle inter-régionale ou à travers la coopération inter-réseaux dans les années à venir, parmi lesquels la création d'un Espace ressource inter-régional sur les AMAP, la création d'une identité visuelle commune, etc.

● Renforcé par des partenariats de long terme

Il convient de construire un positionnement clair du réseau parmi les différents acteurs des circuits-courts et de l'agriculture biologique et paysanne, pour nouer des partenariats et se distinguer des autres systèmes : jardins d'insertion, plateformes commerciales, groupements d'achats, en rappelant nos spécificités : bénévolat, zéro intermédiaire, solidarité.

Nouer des partenariats sur le plus long terme avec d'autres organisations dans le domaine de l'agriculture alternative (Confédération Paysanne, Réseau INPACT, etc.) pour consolider nos réseaux et pouvoir nous battre de manière plus groupée et plus efficace. Le Réseau AMAP IdF a aujourd'hui

la capacité de fédérer les acteurs de l'agriculture alternative francilienne, il est crucial de renforcer cette dynamique.

2. COMMUNIQUER

A. Développer des outils

● Faire vivre et consolider les documents supports

Après deux années riches en évolution – nouvelle charte graphique, refonte de l'ensemble des documents de communication, création d'un kakémono spécial Stands – il faudra faire vivre les documents créés, et poursuivre l'élaboration d'outils supports pour les groupes en AMAP : la BD verra le jour en 2018, et des affiches seront créées rapidement pour finaliser le « kit stand ». Une consultation des adhérents lors des temps de rencontre pourra permettre d'identifier d'autres outils à développer.

● Renforcer notre présence sur les réseaux sociaux

Les comptes sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram sont régulièrement alimentés et génèrent du trafic et des commentaires. Ils permettent de relayer les événements auxquels le Réseau participe ou de diffuser les actions menées par les groupes ou les membres du Réseau

en général. Le Réseau a aussi ouvert un compte Instagram qui permet de publier des mini-reportages de la fête, de l'AG ou des formations, et de publier des images des fermes franciliennes. Ces comptes continueront à être alimentés, les stratégies de publication seront travaillées. Afin de fédérer et donner envie, le Réseau proposera une publication régulière de paniers représentatifs des groupes de la région.

Compte Facebook :
<https://www.facebook.com/ReseauAmapIDF/>

Compte Twitter : @amap_idf

Compte Instagram : [reseau.amap](https://www.instagram.com/reseau.amap)

B. Renforcer les Ressources pour mieux communiquer

● Equipe et administrateurs.trices mais pas uniquement !

Toutes les sollicitations relevant de la « communication externe » (médias, étudiants, salons, conférences...) sont désormais traitées de manière régulière et organisée, mais cela ne répond pas encore aux attentes imposées par le rythme des médias et de la politique. Il faut donc prévoir une équipe de représentant.e-s du Réseau, équipé.e-s et outillé.e-s pour être à l'aise et répondre aux questions des journalistes et du grand public.

La communication externe à destination du grand public pourra aussi se réfléchir en lien avec le Mouvement Inter-Régional des AMAP (MIRAMAP) dont le Réseau AMAP IdF est membre, pour avoir une vision plus globale et cohérente.

Formation ambassadeur.rice.s :

elle a pour but de constituer un vivier d'adhérent.e-s, amapien.ne-s et paysan.ne-s, formé.e-s et outillés pour pouvoir répondre aux sollicitations externes pour intervenir à des événements, répondre à des journalistes, assister à l'AG d'un groupe en création, aux InterAMAP et aussi participer activement à des instances régionales. L'objectif est de faire en sorte que les adhérent.e-s s'approprient le savoir et intègrent les missions du Réseau et apprennent à les exprimer en toute confiance pour pouvoir en devenir les dignes porte-paroles. Initiée en 2017, cette formation sera poursuivie et amplifiée.

Par ailleurs, la constitution d'un vivier de compétences parmi les amapien.ne-s s'avère aujourd'hui incontournable. Il s'agira d'un annuaire pour répertorier les amapien.ne-s qui sont aussi élu.e-s, journalistes, graphistes, ... ou de manière générale qui auraient des compétences à mettre au service du Réseau.

● Des données à jour !

Il s'agira de mettre à jour les données sur les membres du Réseau, la localisation des groupes et des producteur.rice.s, avec des cartes interactives, et des données chiffrées rassemblées grâce à la base de données et pourquoi pas d'autres organismes publics, sur le chiffre d'affaires des paysan.ne-s en AMAP, la proportion de convertis et de néo-paysan.ne-s, la sociologie des amapien.ne-s, etc...

3. PESER

A. Dialoguer avec les pouvoirs publics

Le Réseau a choisi de monter en puissance ces dernières années en matière de plaidoyer. Ce dernier recoupe différentes pratiques à l'instar des mobilisations de rue, des entretiens avec les responsables politiques régionaux ou locaux, la rédaction de contributions écrites lors de l'élaboration de politiques publiques, l'accompagnement des collectivités pour les installations de paysan.ne-s ou encore la mobilisation citoyenne autour de la restauration collective.

Le premier objectif sera d'établir un dialogue avec le nouvel exécutif (présidente de Région et vice-présidente et déléguée spéciale à

l'Agriculture et la Ruralité). Au-delà de l'exécutif régional, le Réseau approchera une grande partie des nouveaux élu·e·s régionaux·les pour leur faire connaître les attentes de l'agriculture citoyenne dans les années à venir.

B. Mobiliser pour promouvoir un nouveau modèle

Mobiliser pour la défense des terres agricoles, pour la restauration collective en approvisionnement direct et la relocalisation de l'alimentation.

● La sauvegarde des terres agricoles et la lutte contre les grands projets inutiles

L'enjeu est de taille dans une région soumise à une telle pression urbaine. Les grands projets inutiles qui visent à bétonner toujours plus fleurissent un peu partout en Ile-de-France. Plus que jamais, il s'agit d'œuvrer, main dans la main avec des collectifs citoyens pour sauver les terres agricoles et faciliter l'installation de paysan·ne·s pour relancer les cultures vivrières et reconstituer la ceinture maraîchère dont la région a tant besoin.

Les actions de mobilisation locale (comme par exemple la préservation des terres agricoles face à un projet de ZAC) vis-à-vis des décideurs continueront d'être soutenues. Un kit de mobilisation sera ainsi finalisé dans le but de renforcer la capacité des groupes en AMAP et

des paysan·ne·s à interpeller leurs décideurs locaux. Des formations viendront compléter la publication de ce guide.

Plus spécifiquement et suite aux actions entreprises en 2016 et 2017, le Réseau approfondira son offre de formations sur les questions liées à la planification territoriale et aux documents d'urbanisme. Pour endiguer le mitage agricole, il convient d'informer largement sur les lois, réglementations ainsi que les outils à disposition des citoyen·ne·s pour agir sur les territoires. Ces actions se feront en lien avec les adhérent·e·s déjà investis en CDPENAF.

● Les campagnes de mobilisation (inter)régionales

Suite au succès de la campagne « Tous dans le même panier », le Réseau a fait le choix de poursuivre ce chantier dédié à la mise en œuvre de campagnes de mobilisation. Ce choix stratégique s'est notamment traduit début 2017 par le recrutement d'un chargé de mobilisation citoyenne à plein temps, lequel suit les dossiers liés au plaidoyer. A l'image de 2017, qui était riche en évènements de mobilisation (campagne « Nous produisons, nous mangeons, nous décidons », campagne « Moi Président #TransitionAgriculture », Etats généraux de l'alimentation...), la période 2018-2020 poursuivra cette dynamique en lien avec les

partenaires régionaux, le MIRAMAP et les organisations de la société civile.

Un premier événement fédérateur, le Printemps d'InPACT aura lieu du 18 au 20 mai 2018 sur la Ferme de la Bassecour en Eure et Loir, à la frontière de l'Essonne. Il sera l'occasion d'officialiser la naissance politique du Réseau InPACT, dont le MIRAMAP est membre, et de monter un ensemble de conférences et ateliers, en lien avec les différents chantiers du Réseau AMAP IdF : installation agricole, restauration collective ou encore la prochaine réforme de la PAC.

Dès 2018, le Réseau anticipera les échéances politiques incontournables à l'instar de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) et des élections municipales de 2020. La réforme de la PAC est en effet un nouveau chantier dont s'est saisi le MIRAMAP pendant le second semestre 2017 et qui sera voué à s'amplifier en lien avec les réseaux régionaux et avec Urgenci au niveau européen. Le Réseau AMAP IdF sera ainsi amené à apporter son soutien sur l'organisation d'une future campagne de mobilisation à l'échelle française et européenne. Ses actions seront multiples : suivi et analyse politique, rédaction de documents de plaidoyer, formations des adhérent·e·s paysan·ne·s et amapien·ne·s, mise en œuvre de kits de mobilisation, etc.

Plus largement, comme pour l'année 2017 le Réseau confortera son rôle pivot parmi les réseaux régionaux pour impulser des dynamiques interrégionales en matière de plaidoyer et pour impulser des campagnes de mobilisation pendant et en amont de ces moments clefs. Le Réseau demeure pour autant une organisation régionale et se concentrera sur l'animation territoriale de ces actions de plaidoyer et de mobilisation.

● La Restauration collective scolaire

L'expérimentation de l'adaptation des principes et valeurs de l'AMAP à la Restauration Collective votée pour les orientations 2016-2017 rencontre un franc succès tant au niveau local (parents en AMAP, paysan·ne·s, écoles, élu·e·s...) qu'au niveau des financeurs (ADEME, Fondation de France, Fondation Daniel et Nina Carasso). Cet intérêt s'explique par la renommée des AMAP et par la réponse que nous pouvons apporter à ce sujet d'actualité.

Sur les trois années à venir, cette expérimentation sera poursuivie notamment avec la Commune de Moret-Loing-et-Orvanne et permettra de mettre en œuvre le savoir-faire du Réseau en termes de mobilisation citoyenne pour fédérer des actions de sensibilisation auprès des élu·e·s, mettre en place des partenariats entre des établissements scolaires et des paysan·ne·s, pour renforcer

l'ancrage local de ces dernier·ère·s en favorisant l'approvisionnement de proximité géographique des cantines, et sensibiliser les jeunes élèves aux enjeux agricoles et environnementaux.

Les acteurs étant nombreux·ses sur ce domaine, le Réseau cherchera à renforcer ses actions par la mise en place de partenariats, sur la base de valeurs communes, avec des collectifs citoyens et des structures de l'Economie Sociale et Solidaire ayant des savoirs faire propres.

C. Représenter l'agriculture citoyenne

Le rôle du Réseau dans le débat public sur l'agriculture et l'alimentation tant au niveau régional que local s'est fortement accru pendant les deux dernières années. La montée en puissance du travail auprès des collectivités (communes, intercommunalités, départements) mais aussi la conduite de campagnes a ouvert de très nombreuses portes aux AMAP franciliennes. Les AMAP en particulier sont désormais attendues par les décideurs sur les questions d'agriculture et d'alimentation. Les portes s'ouvrent et le Réseau doit s'y préparer. Une attention toute particulière sera donc portée à la nécessité d'organiser et de soutenir

la parole collective des AMAP franciliennes.

La participation du Réseau aux instances de gouvernance agricole de la Région est désormais actée : au CRIT¹, aux CDPENAF des Yvelines et de L'Essonne. Il conviendra de soutenir les représentant·e·s du Réseau dans ces instances afin que l'agriculture citoyenne puisse être défendue le plus efficacement possible au niveau régional.

Dans le contexte actuel de mutation des systèmes agricoles, des crises alimentaires et des nouveaux enjeux sociaux, environnementaux et économiques, la conception d'une nouvelle gouvernance alimentaire locale devient une nécessité. Pour répondre à ces défis, et dans la continuité des travaux lancés par le Réseau en lien avec le MIRAMAP ainsi que d'autres acteurs de la société civile (campagne « Nous produisons, nous mangeons, nous décidons », Etats généraux de l'alimentation...) il faudra que les principes AMAP, qui réinventent les rapports à la production et la consommation, soient portés dans chaque instance et espace de décision locale (CDOA², CDSA FER³, CDPENAF⁴, comité locaux).

Pour cela, le Réseau AMAP IdF a pour ambition d'accompagner les amapien·ne·s et les paysan·ne·s pour qu'ils soient en mesure de participer à la co-construction des politiques agricoles et alimentaires locales en incitant les acteurs locaux à mettre en œuvre une réelle gestion concertée des espaces agricoles et naturels et une réelle prise en compte des espaces ouverts dans les politiques d'aménagement. Un cycle de formations pour comprendre et agir sera à cet effet proposé dès 2018. Le Réseau sera attentif pour rendre ces formations accessibles aux personnes n'étant pas localisées à Paris intramuros ou en petite couronne et tout particulièrement aux paysan·ne·s.

Enfin, et plus généralement, il s'agit faire du mouvement des AMAP un véritable mouvement politique, au sens noble et non partisan du terme, qui se conçoit en tant qu'action collective pour changer la société. Les AMAP sont un mouvement citoyen, qui transcende les clivages partisans et portent une parole inclusive et émancipatrice.

¹ Comité Régional Installation Transmission

² Comité Départemental d'Orientation Agricole

³ Comité Départemental des Sociétés

d'aménagement foncier et d'établissement rural

⁴ Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

Rédaction

membres du collectif
du Réseau AMAP IdF

Graphisme

Laura Yates

Impression

H2Impression

février 2018

Réseau AMAP
Île-de-France

Mundo-M,
47 av. Pasteur,
93100 Montreuil

Tél : 09 52 91 79 95
contact@amap-idf.org
www.amap-idf.org

RAPPORT D'ORIENTATIONS

ANNÉES 2018-2020

Membre du



Financé par

